ORLÉANS Le préfet veut que le maire d'Orléans change le nom de sa délégation Saisi il y a plusieurs semaines par le sénateur (PS) du

Loiret, Jean-Pierre Sueur, le préfet, Pierre-Étienne Bisch, vient de réaliser un « recours gracieux » auprès du maire d'Orléans, Serge Grouard (UMP), pour l'enjoindre de

mieux préciser « l'énoncé de sa délégation » de « lutte contre l'immigration clandestine », afin d'éviter « toute confusion avec les compétences de l'État ». Sans réponse du maire dans les deux mois, le préfet pourrait alors saisir le tribunal administratif pour l'obliger à modifier

cette dénomination. Par ailleurs, le conseiller municipal en charge de cette délégation, François Lagarde (UMP), qui doit reprendre ses fonctions de magistrat au tribunal administratif de Lyon (Rhône) le 1er mai, ne devrait

plus traiter là-bas d'affaires contentieuses portant sur

les « droits aux étrangers ». C'est en tout cas l'avis du collège de déontologie du Conseil d'État. Le président du tribunal administratif de Lyon précisera, après avoir reçu François Lagarde, le cadre de ses attributions.